

**Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante**

N° de rapport: 19.05.17.0524

Concerne:  contrôle dans le cadre d'une vente  contrôle périodique

Type d'habitation:  maison  appartement  autres: .....

Demandeur: J. NOUÏA SPRL Route de Broy, 2C 7880 Frameries

Personne sur place: Mr TAILON code EAN de l'installation: NC

Adresse de la visite: Eles des Platanes 5 760 Siquignies

Date de visite: 05.05.17 Date d'émission: 05.05.17 Références client: .....

Référentiel réglementaire: RGIE art  271  276 bis et dérogations  271 bis  278

Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl: CHECK-LIST-INS-E-11

**Description de l'installation visitée:**

Tension d'utilisation: 230  
 230V  3x230V  2x230V  1N400V

Protection générale du branchement: 40 A

Nombre de tableaux: 3 nombre de circuits terminaux: 32

**Contrôles par examen visuel, tests et mesures:**

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	<input checked="" type="checkbox"/>		
Note: différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre: <u>1,1</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre: <u>10,0</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

**Identification des appareils de mesure:** reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.

Manquements / Notes:

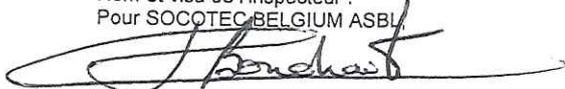
NEANT.

**Conclusion:**

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité  au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.
- Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur:

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL



Nom et visa du demandeur pour réception:



RAP/SOCOTEC-E273(R)/0215 - V8